

BORDEAUX

PRIX LITTERAIRE DE LA ZAP DE PERIGUEUX

10

Date de début : 9/1/2019

Date de fin : 7/1/2022

Expérimentation article L.314-2 : **Oui**

Description de l'expérimentation :

La ZAP de Périgueux rassemble des établissements très regroupés géographiquement facilitant la mise en place de projets communs et des rapprochements.

Les besoins identifiés sont les suivants : redonner le goût à la lecture aux adolescents / travailler sur la liaison collège-lycée / les rencontres avec les auteurs sont moteurs de l'investissement des élèves et permettent une meilleure connaissance du monde du livre et de l'édition ; c'est également une découverte de métiers /un projet pour aussi rapprocher les acteurs : établissements scolaires, médiathèque, librairies, ...

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Inégalités
- Arts et culture
- Médias et esprit critique

Hypothèses à évaluer :

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 du projet académique : Réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et les territoires, en particulier l'objectif Impulser une politique de pilotage à l'échelon locale ici une zone d'activité pédagogique.

Développer le goût de la lecture chez les adolescents

Favoriser la liaison collège lycée

Faire connaître des oeuvres récentes

Permettre des rencontres avec les auteurs

Développer l'esprit critique des élèves, les faire réfléchir sur pourquoi ils ont aimé ou non...

Favoriser les échanges autour de la lecture et l'émergence de projets autour de la lecture tels que des ateliers d'écriture, des travaux d'illustration, des expositions, des reportages via la web radio bien développée sur la ZAP...

Favoriser le travail en partenariat avec la médiathèque, les libraires dans le cadre d'une politique de la ville et départementale.

Permettre le rapprochement entre les établissements de la ZAP : collèges et lycées (LP, LEGTA, lycées généraux et techniques)

Méthode d'évaluation :

Responsables de l'évaluation :

Les enseignants prennent en charge l'évaluation.

Résultats année précédente :

- L'investissement des élèves : effet très bénéfique sur la motivation des élèves en lien avec les activités autour du projet (créations originales, présentation filmée et visionnée par les autres établissements via le blog dédié au projet, enregistrement

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

Reconduire et étendre le dispositif à de nouveaux enseignants / établissements qui ont manifesté leur intérêt pour celui-ci.

Public(s) concerné(s) :

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Cycle(s) concerné(s) :

Cycle 3

Cycle 4

Cycle terminal (lycée)

Nombre concerné :

d'élèves : 200

d'enseignants : 16

d'établissements : 8

d'écoles : 0

de collèges : 4

de lycées généraux et techn: 3

de lycées polyvalents :

de lycées professionnels : 1

Référent de l'expérimentation :

Professeur documentaliste

NANCY-METZ

LES EGALISTIQUES 7

Date de début : 10/1/2017

Date de fin : 2/1/2020

Expérimentation article L.314-2 : **Oui**

Description de l'expérimentation :

objectif: lutter contre les stéréotypes de genre.

- Formation des enseignants ,des personnels périscolaires, des ATSEM
- Une journée de rencontre entre les classes de la maternelle au collège qui présentent leurs productions (danse, chant, saynète, vidéo, affiches..) en association avec les élus locaux
- Conférence à destination de tous les membres de la communauté éducative: parents, enseignants, élus, associations
- Réalisation d'une vidéo de la journée à destination des autres classes des écoles concernées

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Inégalités
- Confiance, bien-être, climat scolaire
- Formation des enseignants

Hypothèses à évaluer :

Les attentes:

Envers les enseignants:

- Prise de conscience par les enseignants des stéréotypes qu'ils véhiculent
- Changement dans les pratiques de classe
- Evolution des gestes professionnels pour plus d'égalité
- Sensibilisation auprès des familles, faire vivre les valeurs de la République aux familles

Envers les élèves:

- Prise de conscience des inégalités, des droits et des devoirs de tout citoyen
- Changement de comportements, amélioration du vivre ensemble
- Ouvrir les possibles dans les orientations futures
- Exprimer, débattre, intervenir sur les situations inégalitaires

Envers les partenaires:

- Développer et soutenir des actions en faveur de l'égalité
- Participer à des formations interprofessionnelles
- Mettre en valeur des initiatives des associations locales

Méthode d'évaluation :

- Mesurer l'attractivité du projet à travers le nombre de classes inscrites, la multiplication et délocalisation des formations
- Mesurer la résonance du thème dans les pratiques enseignantes à travers des changements des gestes professionnels dans les c

Responsables de l'évaluation :

Le groupe départemental Egalité Filles Garçons de Moselle
La référente académique Lutte contre les discriminations
Les inspecteurs de chacune des 21 circonscriptions

Résultats année précédente :

Année scolaire 2017 - 2018:

12 classes (dont une classe de maternelle et deux classes de collège)

Uniquement des classes du bassin de Metz

Formation sur Metz

90 participants à la conférence

Année scolaire 2018 - 2019:

24 classes

Inscription de classes sur l'ensemble du département

Formation sur Metz et Sarreguemines

120 participants à la conférence

Mise en place de projet " interroger l'occupation genrée des espaces: les cours égalitaires".

Année scolaire 2019 - 2020:

24 classes

Formation sur Metz et Sarreguemines

Partenariat avec l'INJS et INECC

200 participants à la conférence

Ecriture d'un livret de ressources à destination des équipes pour interroger et faire évoluer leur cour de récré.

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

Démultiplier la manifestation sur trois secteurs du département: trois journées Egalistiques au lieu d'une.

Mobiliser trois municipalités, trois secteurs de collège.

Trouver un partenaire universitaire pour mettre en place une recherche/ action.

Public(s) concerné(s) :

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Nombre concerné :

d'élèves : 1639

d'enseignants : 70

d'établissements : 35

d'écoles : 32

Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Cycle(s) concerné(s) :

Cycle 1

Cycle 2

Cycle 3

Cycle 4

Cycle 4

de collèges : 3

de lycées généraux et techn:

de lycées polyvalents :

de lycées professionnels :

Référent de l'expérimentation :

IEN METZ NORD

POITIERS

PRESCHOOL 3

Date de début : 10/1/2019

Date de fin : 10/1/2022

Expérimentation article L.314-2 : **Non**

Description de l'expérimentation :

Si la fréquentation précoce et régulière de l'école maternelle est bénéfique pour tous les élèves, elle ne réduit pas les inégalités sociales en matière de résultats scolaires. En effet, comparativement aux enfants de SES élevé, les enfants de faible SSE entrent en CP avec des compétences moins développées en termes de langage, de lecture et d'écriture. L'objectif de ce projet est de mieux comprendre les mécanismes impliqués dans ce phénomène.

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Inégalités
- Confiance, bien-être, climat scolaire
- Formation des enseignants

Hypothèses à évaluer :

Le premier objectif de ce projet est d'examiner pourquoi l'école maternelle ne parvient pas à réduire les disparités initiales liées au SSE. Notre hypothèse est que les contextes de classe ne permettent pas une participation orale égale des enfants. En raison de normes académiques qui sont en accord à la socialisation des enfants de SSE élevé mais en décalage avec celles des enfants de faible SSE, nous faisons l'hypothèse que ces derniers ont un niveau de participation orale plus faible que celui des autres élèves.

Le deuxième objectif du projet est d'examiner comment ces différences de participation orale liées au SSE évoluent du début à la fin de l'école maternelle.

Le troisième objectif est de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer une intervention visant à modifier les pratiques des enseignants dans le but d'améliorer la participation orale des élèves de faible SSE et, par conséquent, de réduire les inégalités académiques initiales. Le principe sous-jacent de cette intervention est de sensibiliser les enseignants aux disparités culturelles initiales entre les enfants, mais aussi de leur fournir des stratégies pour favoriser la participation orale des enfants de faible SSE.

Méthode d'évaluation :

Pour répondre aux deux premiers objectifs, nous effectuerons des observations dans 20 classes d'école maternelle, pour un échantillon total d'environ 500 enfants. Afin de surmonter certaines limites inhérentes à l'observation, nous utiliserons un dispositif d'enregistrement vidéo et de codage permettant d'examiner les comportements des enfants et des enseignants dans leur environnement de classe. Pour répondre au troisième objectif, nous élaborerons, mettrons en œuvre et évaluerons une intervention visant à modifier les

pratiques des enseignants. Les participants seront 40 enseignants, pour un échantillon total d'environ 1000 enfants. Pour évaluer l'efficacité de l'intervention, les aptitudes verbales des enfants seront évaluées en septembre avant l'intervention et en juin en fin d'année scolaire.

Responsables de l'évaluation :

MCF, CERCA, UMR/CNRS 7295

Résultats année précédente :

En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu encore finaliser la première étude impliquant des observations vidéos.

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

Conférences pédagogiques, communications à des colloques, publications scientifiques

Public(s) concerné(s) :

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Cycle(s) concerné(s) :

Cycle 1

Nombre concerné :

d'élèves : 1800

d'enseignants : 60

d'établissements : 60

d'écoles : 60

de collèges : 0

de lycées généraux et techn: 0

de lycées polyvalents : 0

de lycées professionnels : 0

Référent de l'expérimentation :

Maitre de conférences

Champ(s) de la recherche concerné(s) par le(s) partenariat(s) :

Psychologie

Objectifs de recherche :

protocole non encore finalisé

VERSAILLES

UN VIOLON DANS MON ECOLE 12

Date de début : 9/1/2020

Date de fin : 6/1/2025

Expérimentation article L.314-2 : **Oui**

Description de l'expérimentation :

L'objectif du projet est de lutter contre l'échec scolaire, lié à l'origine sociale des élèves par la pratique du violon. Selon des études scientifiques, l'apprentissage du violon permettrait une acquisition du langage plus aisée, ce qui favoriserait l'apprentissage de la lecture et l'implication des familles. Les élèves de la MS au CE1 suivent des cours de violon sur le temps scolaire: 45 mn en MS, puis 1H30 en GS, CP et CE1. les cours sont dispensés par des professeurs de violon. Les enseignants s'appuient sur ces cours pour faire des liens avec les apprentissages fondamentaux.

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Inégalités
- Education prioritaire
- Arts et culture

Hypothèses à évaluer :

Nous espérons observer des améliorations sur le plan :

- des capacités cognitives: progresser dans l'abstraction ,le raisonnement, la résolution de problèmes (concepts mathématiques), développer les compétences langagières (expression et compréhension orale, lecture)

- des habiletés motrices et sensorielles: maîtriser davantage les habiletés motrices globales (exercices physiques, contrôle et conscience corporels...), la motricité fine (coordination visuelle et auditive, dessin, coloriage, écriture), le développement sensoriel (perception visuelle et auditive, discrimination tactile etc.)

des compétences sociales: développer l'esprit de groupe et l'entraide au sein de la classe, améliorer le climat scolaire, développer la confiance, l'estime de soi et l'autonomie, l'appétence pour l'école, le goût de l'effort, la curiosité, l'esprit critique grâce à l'ouverture culturelle proposée par le projet. Développer des interactions au sein de la famille, améliorer les relations école-parents et l'implication de ceux-ci dans la scolarité.

Méthode d'évaluation :

Notre démarche vise à répondre à plusieurs questions :

- Ce type de programme bénéficie-t-il aux enfants y participant?
- Si oui, comment sous quelles conditions ?
- Quels sont les effets de ce dispositif?

Les effets que l'on cherche à mesurer sont d'ordre cognitifs: - QI et résultats académiques, acquisition du langage etc.

et non-cognitifs: confiance en soi, comportement social, motivation, persévérance, etc.

Protocole de l'évaluation d'impact:

- Une démarche de type « test clinique »:
- Comparer l'évolution des résultats des élèves « un violon dans mon école » à ceux d'un groupe témoin
- Isoler les effets

Pour cela:

- Tests cognitifs individuels en MS courant novembre, puis en fin de GS.
- Questionnaire sur les élèves
- Tests scolaires du département en GS, puis nationaux en CP et CE1.

Il faut s'assurer que les groupes test et témoin soient aussi similaires que possible.

- Sur des critères sociodémographiques
- Sur des critères de performance aux tests initiaux
- Sur les caractéristiques des enseignants et des établissements (contrôle des « effets-maîtres » et « effets établissements »). Un questionnaire sera donc proposé aussi aux enseignants.

L'évaluation nécessite le recueil de données nominatives sur les élèves et sur les enseignants

- Procédure encadrée par la CNIL
- Les fichiers de données sont conservés et traités sous une forme anonyme (on crée pour les élèves, les enseignants et les établissements un numéro aléatoire qui ne permet plus de les identifier)
- Le recueil des données est nominatif MAIS le traitement des données est strictement anonyme:
- Anonymat des élèves, des enseignants et des établissements
- On cherche à évaluer les effets du dispositif « un violon dans mon école », pas à évaluer les écoles, les enseignants ou les élèves

Responsables de l'évaluation :

L'expérimentation est confiée à l'OSC- Sciences Po/CNRS

L'évaluation est indépendante

- Confiée à un laboratoire de recherche (OSC – Sciences Po/CNRS) qui mène entre autres des recherches sur les inégalités scolaires
- seul l'OSC – Sciences PO / CNRS a accès aux données:
- ni la Fondation Vareille
- ni la DSDEN95
- Ils ne préjugent ni du sens, ni de la nature, ni de l'ampleur des effets.

Résultats année précédente :

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

- L'expérimentation doit montrer, qu'il y a un impact sur les capacités cognitives, scolaires et sociales, ce qui est le point de départ d'une étude économique qui, même s'il n'y avait que 0,8% à 1% des élèves qui ne décrochent plus à 15 ans, prouverait q

Public(s) concerné(s) :

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Cycle(s) concerné(s) :

Cycle 1

Cycle 2

Nombre concerné :

d'élèves : 2330

d'enseignants : 162

d'établissements : 43

d'écoles : 43

de collèges : 0

de lycées généraux et techn: 0

de lycées polyvalents : 0

de lycées professionnels : 0

Référent de l'expérimentation :

CPEM

Champ(s) de la recherche concerné(s) par le(s) partenariat(s) :

Sciences de l'éducation

Sociologie

Objectifs de recherche :

Pour l'instant, aucun résultat .L'étude se terminera en 2024 et des résultats intermédiaires seront communiqués fin 2022

Résultats mis en évidence par la recherche :

La recherche vise à évaluer qualitativement et quantitativement, le dispositif en mesurant les effets du projet sur les compétences cognitives (performances scolaires dans les apprentissages fondamentaux notamment), sociales (cohésion de groupe, autonomie, estime de soi, relations école-parents), motrices et sensorielles (motricité fine, contrôle du geste etc.).

Apports de la recherche dans le cadre de l'expérimentation :

Publication et communication prévues, dans le domaine scientifique, mais également sur le site de la Fondation Vareille, de l'Académie de Versailles et de la DSDEN 95, des médias locaux et nationaux. .